



Extension de garantie de 5 ans sur les produits

Conditions et limitations

ewo offre aux Acheteurs qui font l'acquisition de produits chez ewo une garantie contre les défauts de fabrication et/ou de conception pour une durée de 24 mois, conformément aux Conditions Générales de Vente ewo publiées sur le site www.ewo.com.

Pendant la période de garantie, l'Acheteur peut adresser une réclamation à ewo en présentant la facture d'achat et la certification attestant de l'installation du Produit remise par l'installateur en conformité avec les normes en vigueur.

Grâce à la grande qualité de ses produits, ewo est en mesure d'offrir à ses Acheteurs finaux la possibilité d'étendre la période de validité de la garantie susmentionnée

à 5 ANS à partir de la date de facturation.

Ce service ne présente aucun coût supplémentaire.

Pour demander l'extension de la garantie, il est nécessaire de compléter, dans un délai de trois mois à partir de la date d'émission de la facture de vente, le présent formulaire d'extension de la garantie à 5 ans. Avec le présent formulaire entièrement complété, la garantie prévue par les Conditions Générales de Vente ewo, qui sont, par la présente, intégralement acceptées, s'étend à une période de 5 ans à partir de la date d'émission de la facture de vente.

L'acceptation de la demande d'extension est soumise à la condition que l'acheteur ait complété correctement et intégralement toutes les parties du présent formulaire d'extension de la garantie à 5 ans. Suite à cela, ewo pourvoira à l'attribution d'un code d'identification de l'extension de garantie qu'il communiquera à l'Acheteur.

Demande d'extension de la garantie à 5 ans Formulaire 1

Informations personnelles	Entreprise		
	Prénom		
	Nom		
	Activité		
	Secteur		
	Adresse		
	Ville		
	CP		
	Pays		
	Téléphone		
	Courriel		

Informations relatives au projet	Projet		
	N° de facture		
	Date de la facture		
	Adresse		
	Ville		
	CP		
	Pays		
Informations concernant le concepteur	Architecte	Light designer	Autre :
	Nom		
	Adresse		
	Ville		
	CP/Pays		



Code article	Description	Quantité

Remarque :

Décision (réservé à ewo)

Date _____

ewo (cachet et
signature)

Le client (cachet et signature)

En vertu et aux fins des articles 1341 et 1342 du Code Civil italien, l'Acheteur déclare approuver expressément les clauses des Conditions Générales de Vente ewo SRL :

Le client (cachet et signature)

- ☐ J'accepte les termes et les conditions de garantie ainsi que le traitement de mes données personnelles conformément à la loi sur la protection des données.
- ☐ Je souhaite recevoir des mises à jour et des informations de la part d'ewo.



H:\10MarketinpxDOCUMENTS\Produktparantie